

Groupe de liaison des cols bleus de l'APSAM

Compte-rendu

Réunion du 28 avril 2023

Réunion du 28 avril 2023, de 9 h à 12 h. En virtuel (TEAMS)

Présences :			
Nom	Organisation	Nom	Organisation
Élaine Guénette	Conseillère – APSAM	Dany de Chantal	Conseiller – APSAM
Marc Fournier	DG – APSAM	Benjamin Reid-Soucy	Conseiller – APSAM
Mireille Dupont (Vincent De Paul Awono)	Ville de Montréal	Marc-Antoine Rouleau (Steve McCutcheon)	Ville de Sherbrooke
Marc Dulhoste (Frédéric Morin ou Mario Boutin)	SCFP 301 – Ville de Montréal	Eric Dombrowski (Pierre Raymond)	Ville de Québec
Marco Lécuyer (Alex Lehoux-Arel)	Ville de Longueuil TPQuébec	Nancy Gosselin	SCFP 308 – Ville de Saint-Jérôme
Jannie Gaudreault (Marie-Josée Aubert)	Ville de Laval	Yan Chassé	CSD (Centrale syndicale démocratique) – Ville de La Prairie
Francis Patte (Hugo Laberge)	SCFP 4545 – Ville de Laval	Alex Lehoux-Arel	Ville de Victoriaville
Martin Racine (Richard Létourneau)	Ville de Gatineau	Guy Croteau	SREMM (Syndicat régional des employés-es municipaux de la Mauricie), CSN

() = en remplacement de

Absences :			
Nom	Organisation	Nom	Organisation
Daniel Lavigne	SCFP 307 – Ville de Longueuil	Guillaume Tremblay	FISA – Ville de Terrebonne

1. Accueil (15 min)	
9 h 00	<ul style="list-style-type: none">➤ Mots de bienvenue➤ Tour de table<ul style="list-style-type: none">• Dany de Chantal, conseiller APSAM coresponsable du GL Cols bleus. Pour assurer la pérennité de l'APSAM, nous sommes maintenant deux conseillers par groupe de liaison;• Guy Croteau, nouveau membre du GL Cols bleus, président du SREMM (Syndicat régional des employés-es municipaux de la Mauricie, affilié à la CSN).➤ Déroulement de la rencontre, présentation et adoption de l'ordre du jour.➤ Points à ajouter :<ul style="list-style-type: none">• Terrains synthétiques de soccer : consignes de sécurité à respecter pour l'entreposage et la manipulation des granules.• Mécanicien sur les véhicules électriques

2. Planification stratégique 2024-2029 de l'APSAM

9 h 10

➤ **Présentation de la planification stratégique 2024-2029** par Marc Fournier, directeur général à l'APSAM

- Bilan sommaire de la planification 2019-2023
- Bilan du groupe de liaison cols bleus 2019-2023 – éléments à retenir et constats
- Résultats du sondage de satisfaction des rencontres (organisation, contenus, fréquence et durée, mandat, rôles des membres et satisfaction générale)
- Rappel du mandat des groupes de liaison – référence au « Cadre de référence des groupes de liaison (GL), version 2023 » : mandat, représentativité des besoins et préoccupations des cols bleus des petites, moyennes et grandes organisations municipales, participation active, partage des connaissances, comités de travail, promouvoir les informations pertinentes au sein de son organisation, à l'externe et partenaire (TPQuébec), collaborer à l'atteinte des objectifs de la planification stratégique et au fonctionnement pour le choix des priorités.
- Priorités envisagées pour la planification 2024-2029

Les statistiques des lésions professionnelles seront transmises aux membres du groupe.

10 h 10

Pause (10 min)

3. Présentation

10 h 20

➤ **Ajustement d'un poste de conduite : présentation de la vidéo et de l'aide-mémoire** par Benjamin Reid-Soucy, conseiller en prévention à l'APSAM

Le projet a été développé en collaboration avec une ville, notamment pour la refonte de la formation [Manutention manuelle](#) et des outils suivants :

- Aide-mémoire – Ajustement d'un poste de conduite
Une page qui peut être plastifiée et placée dans le véhicule. Elle aide l'utilisateur à repérer les positions et ajustements plus facilement.
- Visionnement de la capsule vidéo – Ajustement d'un poste de conduite d'un véhicule outil.
Dans la capsule, on a inséré l'aide-mémoire pour faire le lien entre les points d'ajustement et la façon de les exécuter une fois assis dans le véhicule.
- Il y a deux autres capsules vidéo qui sont en cours de production pour expliquer comment ajuster le poste de conduite d'une chargeuse et d'un tracteur. De plus, des outils semblables seront aussi développés pour d'autres clientèles, entre autres, pour les chauffeurs d'autobus, les policiers et pour de plus petits véhicules.

La recette pour l'ajustement est reprise dans les autres véhicules avec le même vocabulaire. Car un mauvais ajustement génère des problèmes de santé à long terme (troubles musculosquelettiques, maux de tête, etc.).

Ces outils visent à assister autant les travailleurs que les personnes qui les aideront à ajuster leur poste de conduite. Il y aura aussi des gains collatéraux pour les mécaniciens et opérateurs, notamment pour réparer les ajustements défectueux. Il en est de même pour les critères d'achats (types d'ajustements, options, capacité des sièges [moins ou plus de 350 lb], etc.).

Le matériel a été testé avec des groupes de travailleurs. Il a été surprenant de constater que la majorité des travailleurs ne connaissent pas tous les ajustements ni leur utilisation.

Q : Questions et commentaires?

R : Aime beaucoup, cela permet de transposer les règles de base en ergonomie. Je vais relayer l'information à notre centre de formation.

R : Vraiment super! Nous allons aussi le partager avec le centre de formation.

R : Simple et efficace.

Q : Est-ce que tous les sièges ont les ajustements?

R : Oui, en général ils sont bien faits, mais les tissus protecteurs ajoutés peuvent cacher les ajustements. Ex. : les gens ne savaient pas qu'ils pouvaient ajuster la profondeur du siège.

R : Les anciens véhicules sont plus problématiques, mais les nouveaux sont mieux faits et plus complets en général.

R : Vraiment dynamique! Nous allons relayer ces outils!

Q : Point majeur : avez-vous les manuels d'instructions? C'est une obligation de fournir les manuels dans les véhicules.

R : Super outils! Mais pour les manuels, il y a tellement d'affaires là-dedans!

On a eu beaucoup de chutes. Les 3 points d'appui sont à peaufiner.

Q : Combien de temps en moyenne un opérateur a-t-il besoin pour ajuster son poste?

R : Prévoir environ 3 minutes. Il serait utile qu'un schéma du siège avec ses ajustements soit disponible dans le véhicule (extrait du manuel d'instructions).

R : Ce serait une étape à intégrer dans la tournée d'inspection du véhicule.

Q : Pour les femmes qui sont plus petites, cela peut être un défi! On est proche d'un refus de travail!

R : Le défi peut être plus important pour les grandes personnes aussi, selon le véhicule. Devant l'impossibilité d'ajuster correctement un poste de conduite, un ergonome peut recommander d'interdire à un travailleur (dont les paramètres physiologiques sont extrêmes), de conduire ce type de véhicule.

R : TPQuébec va relayer ces outils.

4. Changements réglementaires

11 h 07

➤ **Loi modernisant la SST**

- 23 mai 2023 - [Webinaire portant sur le regroupement d'établissements, présenté par la CNESST](#). Vous devriez avoir reçu une invitation par courriel.
- [Mécanisme de prévention et de participation en chantier de construction pour le secteur municipal : précision importante](#)

La CNESST offre deux formations concernant les mécanismes de participation sur les chantiers de construction, soit une pour le membre d'un comité de chantier et une pour les représentants en santé et en sécurité à temps partiel.

Voir aussi les pages : [Régime modernisé : chantier de construction, Sous-traitance et maîtrise d'œuvre](#) et le [Tableau synthèse des mécanismes de prévention applicables aux chantiers de construction de la CNESST](#).

➤ **Consultation publique – Modifications à l'annexe 1 du RSST**

La CNESST attend vos commentaires **avant le 31 mai 2023**. Si vous êtes concernés par ces contaminants, SVP nous transmettre vos commentaires afin que l'APSAM nous puisse arrimer nos commentaires aux vôtres.

Les documents utiles à la consultation (guide explicatif, formulaire facilitant la transmission des commentaires et liste des contaminants étudiés) sont mis en ligne :

[Consultation publique sur l'annexe I du RSST - CNESST](#)

- [Un guide explicatif](#)
- [Une liste des contaminants ciblés](#)

➤ **Autres articles publiés**

- [Précisions sur les modifications réglementaires 2022 à l'annexe 1 du RSST : valeurs d'exposition admissibles de certains contaminants](#), 14 mars 2023.
- [Projet de règlement : valeurs d'exposition admissibles de certains contaminants](#), 19 janvier 2023.

➤ **Modifications réglementaires : espaces clos**, 25 janvier 2023

Nous avons créé un comité multi ASP-IRSST pour développer des outils qui répondront à toutes nos questions (plan d'action, plusieurs fiches techniques, FAQ, vidéos, fiches de renseignement et de contrôle/permis de l'espace, programme type, etc.).

Nous avons déjà publié [Espace clos : une vidéo pour comprendre le changement réglementaire](#).

Nous procédons à la mise à jour de nos formations et à la création de nouvelles qui s'adresseront plus spécifiquement aux besoins des gestionnaires et des personnes qualifiées.

Nous vous informerons aussitôt que nos autres outils seront disponibles.

➤ **Projet de règlement : travaux d'arboriculture et d'élagage**

Rien de nouveau de la part de la CNESST.

Ces changements réglementaires sont encore à l'étape de projet, donc pas encore en vigueur.

➤ **Projet de règlement : sécurité des machines**

Nous vous informerons aussitôt que ce sera adopté.

➤ **Modifications réglementaires au CSTC et au RSST : Bruit**

Rappel : les changements réglementaires entrent en vigueur le 16 juin 2023.

L'employeur dispose d'un an pour identifier les situations de travail à risque de dépassements des valeurs limites d'exposition dans son établissement, nouvelles valeurs établies à 85 dBA pour une durée maximale d'exposition de 8 heures. Le mesurage doit être fait par un professionnel ou un technicien ayant une formation en hygiène du travail ou en acoustique ou une personne qui maîtrise les règles de l'art relatives au mesurage du bruit (1 an pour les mesures correctives).

Il est très important de réduire l'exposition au bruit des travailleurs, et ce, même durant la période de mise en place des moyens raisonnables pour les contrôler, voire les éliminer. Voir l'[article 136 du RSST](#).

5. Projets de recherches

11 h 30

➤ **IRSST – Comités thématiques :**

- **Risques chimiques**

La priorité a été accordée à la gestion des produits chimiques cancérigènes. Les informations au REPTOX seront bonifiées afin d'améliorer la classification des cancérigènes.

- **Mesures collectives**

Des exemples de libellés de textes seront rédigés pour que les employeurs puissent les intégrer dans les devis d'appels d'offres afin de donner du poids à la SST.

➤ **Suivi – IRSST – Évaluation de vêtements autorégulateurs de température pour les travailleurs œuvrant à l'extérieur durant l'hiver (2 min)**

Le manufacturier de veste chauffante qui collaborait au projet a décidé de mettre sur pied une étude de laboratoire et de décaler l'étude de terrain vers un deuxième projet.

La volonté de l'équipe du projet est de réaliser l'étude en collaboration avec l'APSAM et d'autres partenaires. Aucune date n'est encore prévue pour la reprise de ce projet.

Nous vous tiendrons informés des développements.

➤ **« Étude exploratoire de l'exposition des travailleurs au danger d'avalanche sur les sites d'entreposage de neige usée au Québec », [Rapport 2018-2019](#)**

Diane Côté, conseillère à l'APSAM n'a reçu aucune demande officielle à ce sujet.

La ville de Trois-Rivières a une procédure approuvée par la CNESST, si quelqu'un en a besoin, il est possible de les mettre en contact avec la personne responsable à la ville.

6. Sujets d'intérêts pour les cols bleus – Suivis et nouveautés

11 h 35

➤ **Ventilation – interprétation de certains articles du RSST**

Art. 101 du RSST : Les systèmes et les moyens de ventilation utilisés doivent être conçus, construits et installés conformément aux règles de l'art qui prévalent au moment de leur installation. Exemple d'impact :

- Art. 102 sur ventilation naturelle pour établissements autres que laboratoire et bureau : demande des ouvertures de 2 % de surface de plancher tandis que les règles de l'art demandent 4 %.
- Arti. 103 sur la ventilation mécanique : le texte pointe vers l'annexe 3 qui n'a pas les mêmes chiffres que ceux de la norme **ASHRAE 62.1-2007** par exemple :
 - Article 103 pour bureau : 2.4 L/s * personne
 - ASHRAE 62.1 pour bureau : 2.5 L/s * personne + 0.3L/s * m²

➤ **Travaux d'asphaltage – Outil d'analyse de tâches**

Outil d'analyse des tâches pour les travaux d'asphaltage, en cours de rédaction.

Une présentation sera prévue à la proche rencontre cet automne, s'il n'y a pas de retard.

	<p>➤ Signalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle de l'ingénieur : Nous vous invitons à lire la dernière publication de l'AIMQ dédiée au sujet https://www.aimq.net/wp-content/uploads/filebase/publications/contact_plus/AIMQ_RevueGenial_124_WEB.pdf • Certains membres ont possiblement reçu un sondage en lien avec la formation de planificateur de la signalisation routière. À ce sujet, un travail en cours pour améliorer l'offre de formation : <ul style="list-style-type: none"> • Formation installation de la signalisation routière – ½ journée • Formation pour la planification de la signalisation routière (choix des dessins, impacts, etc.) – 1 journée <p>Q : Qu'est-ce qui s'en vient pour les zones où la vitesse est de 30 km/h? R : On y travaille et nous vous tiendrons informés.</p> <p>Q : On est à cheval sur le véhicule de protection, mais on ne sait pas ce qui s'en vient pour ces zones? Je dis que c'est encore obligatoire pour l'instant. R : Il y a quelque chose qui s'en vient. Ça ne dit pas que le véhicule de protection n'est pas permis, mais il y aura un minimum.</p> <p>➤ Procédure sécuritaire lors d'interventions sur des conduites d'aqueduc et d'égout en amiante-ciment</p> <p>Une équipe Teams sera créée sous peu par l'APSAM. Un plan d'action avec un échéancier réaliste sera aussi proposé aux membres de ce comité de travail.</p> <p>➤ Barrage de castor – nouveau thème à venir</p> <p>Une première page Web sera créée pour répondre à un besoin d'informations : références à différents documents et outils.</p>
7. Divers	
11 h 55	<p>➤ Prochaine rencontre : 3 novembre 2023 En présentiel (quel endroit) ou en virtuel ou les deux? En raison des inondations, déplacer la rencontre du printemps en mai?</p> <p>➤ Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> • Terrains synthétiques de soccer : consignes de sécurité à respecter pour l'entreposage et la manipulation des granules. Un suivi sera fait par courriel. • Mécanicien sur les véhicules électriques <p>R : C'est un sujet qui mérite de l'attention : un plan d'action est à développer. Car il y a des actions à faire, avant que ce soit offert par les centres de formation.</p>
12 h	Fin de la rencontre

Compte-rendu rédigé par Éleine Guénette et Dany de Chantal
Conseillers en prévention et responsables du groupe de liaison des cols bleus à l'ASPAM